

# L'intervention de l'ergothérapeute :



**L'ergothérapeute accompagne l'enfant dyspraxique** afin de favoriser son autonomie. Il l'aide à trouver ses propres stratégies et lui permet de réinvestir cet apport dans les activités qui lui sont importantes en termes de loisirs, de vie quotidienne et de scolarité.

Par la mise en œuvre de ses connaissances et de son savoir-faire, l'ergothérapeute préconise les aménagements nécessaires à l'enfant dans sa vie de tous les jours, tant dans son environnement familial que dans son cadre scolaire.

## L'assistance et l'intervention de l'ergothérapeute

L'ergothérapeute rencontre l'enfant et sa famille pour situer et définir le problème. Puis, il met l'enfant en situation de test afin de déterminer ses capacités et incapacités. Son expertise, lui permet d'analyser la réalisation de l'activité dans son contexte et de proposer des moyens pour sa réussite.

Il fait émerger le projet de vie pour favoriser la participation de l'enfant dans les activités qui lui importent et lui posent problème. En tant qu'intermédiaire actif, l'ergothérapeute fait le lien entre les différents partenaires (parents, école, AVS, rééducateurs, médecin...) autour de ce projet.

## Vous connaissez un enfant qui présente :

**Des difficultés gestuelles**



**Des difficultés d'organisation**



**Des difficultés de repérage dans l'espace**



## Et dont les conséquences sont :

**Une maladresse importante :**  
se cogne, renverse, manipule mal (couteaux, boutons, ciseaux...)



**Des difficultés d'écriture :**  
lenteur et lisibilité



**Une organisation laborieuse :**  
retrouver ses affaires, préparer son cartable, utiliser un classeur



**Des répercussions scolaires :**  
dessins, mathématiques, schémas...



**Adressez-vous à votre médecin qui vous orientera vers un ergothérapeute.**

### Où trouver les ergothérapeutes :

Les ergothérapeutes exercent en secteur hospitalier, en centre de rééducation, en établissement associatif relevant du secteur médico social, ainsi qu'en libéral.

### Ressources :

Les associations dédiées sont d'un soutien précieux pour les familles.

Troubles "dys" de l'enfant. Guide ressource pour les parents, téléchargeable sur

[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)



## Trouble Développementale de la Coordination (TDC) communément appelé "dyspraxie"...

...se traduit par de la maladresse (*laisser tomber ou heurter des objets*) ainsi qu'une lenteur et une imprécision dans l'exécution des habiletés motrices (*attraper un objet, utiliser des ciseaux ou des couverts, écrire, faire du vélo, pratiquer une activité sportive*).\*

Certains gestes sont réalisés de manière non automatisée. La personne doit fournir un effort volontaire et conscient pour les programmer et/ou les exécuter.